

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	SUEZ RR IWS CHEMICALS – France
Adresse de l'établissement	Zi sud - rue de la centrale 02 800 BEAUTOR
Activité de l'établissement	L'établissement est spécialisé dans le transit et le recyclage par traitement thermique de déchets industriels.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Sans objet pour ce qui concerne le centre de Beautor
Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement	Les seuls scénarios d'accident majeur (au sens de la définition de l'article 2 de l'arrêté du 26 mai 2014), susceptibles de survenir sur le site sont : • L'incendie : feu de nappe de déchets liquides ou de produits inflammables (cuvette de rétention, bâtiment de stockage) • L'explosion du ciel gazeux de capacités de stockage. Ils sont à l'origine des effets suivants aux abords du site : • Les effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ils provoquent des lésions +/- létales (brûlures...) des personnes exposées. • Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympans, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...)
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face	Scénario 1 : Le scénario d'accident majeur correspond à un feu d'une ou de plusieurs cuvettes de rétention (incendie de déchets liquides inflammables ou de produits liquides suite à un épandage ou une perte de confinement) Les mesures de prévention des risques mises en œuvre sont les suivantes : • Capteur de niveau très haut dans les capacités et asservissement des équipements de transfert • Équipements électriques et mécaniques conformes au plan de zones à risque d'explosion • Mesures ponctuelles des épaisseurs des capacités de stockage • Tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité • L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Les moyens de secours humains : • Formation de l'ensemble du personnel du site aux gestes à réaliser lors d'un incendie • Plan d'Opération Interne avec exercice annuel • Astreinte de sécurité et cellule de crise activable 24h/24 et télésurveillance Les moyens de secours matériels : • Dispositif fixe de détection et d'extinction d'incendie • Réserve interne d'eau et d'émulseur • Site entièrement sur rétention

Scénario 2 :

Le scénario d'accident majeur correspond à l'explosion du ciel gazeux d'une cuve de stockage.

Les mesures de prévention des risques mises en œuvre sont les suivantes :

- Système d'inertage à l'azote des cuves
- Mesure en continu de la présence d'azote dans les cuves et asservissement des équipements de transfert
- Équipements électriques et mécaniques en adéquation avec le plan de zones à risque d'explosion
- Tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité
- L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel.

Les différentes installations de traitement et de stockage sont munies de capteurs, sondes de niveau et de nombreux dispositifs/organes de sécurité (vannes, soupapes, disques de rupture...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur sur le site et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement.

Le site dispose de procédures et de modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels. Ils sont régulièrement testés pour garantir le fonctionnement en sécurité du site.

Le site est gardienné 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence. Des exercices sont régulièrement organisés.